



Vente d'un terrain qui pause probleme pour des fondation

Par vini, le **25/02/2009** à **16:06**

nous avons vendu un terrain 65000euro le21 novembre,qui comporte des problèmes pour les fondations de la futur maison(remblais)que nous ignorions.donc un surcout pour les acheteurs qui nous demande un dédommagement de 10000euro ou veule annuler la vente.on t'ils le droit?le constructeur est t'il en cause après avoir fait des analyses du terrain avant et pas refait d'autres analyses après que l'on sache que le terrain était du remblai.